

Centre de Loisirs Vacances aux Villages, Toussaint 2017 à La Houssaye Béranger

ETAIMPUIS - FRICHEMESNIL - GRUGNY - LA HOUSSAYE BERANGER



La CAF ou la MSA selon l'affiliation de l'enfant, participent à notre financement à raison de 0,53€ /h/ enfant.


L'Association Intercommunale « Vacances aux Villages » propose aux enfants âgés de 5 à 13 ans dans l'année, donc nés de 2004 à 2012, de participer aux activités de notre Centre de Loisirs situé dans la salle polyvalente de La Houssaye Béranger, du **Lundi 23 au vendredi 27 Octobre**.

Communication : suivez notre page « **Vacances Aux Villages** » sur **Facebook**. Vous y verrez bientôt notre thème, notre équipe d'animation, puis le déroulement des activités, des photos, des vidéos, des commentaires. Mettez un « j'aime » sur cette page et vous serez avertis des nouveautés. **Vous pouvez également nous questionner, c'est une page interactive.**

Inscriptions :  **Les places sont limitées à 32 enfants.** Elles se feront auprès des délégués du bureau de l'association, aux heures de permanence des Mairies indiquées ci-dessous :

| | | |
|------------------------|---------------|------------------|
| ETAIMPUIS : | Mardi 19 Sept | de 18h30 à 19h30 |
| GRUGNY : | Mardi 19 Sept | de 18h00 à 19h00 |
| FRICHEMESNIL : | Jeudi 21 Sept | de 17h30 à 19h00 |
| LA HOUSSAYE BERANGER : | Jeudi 21 Sept | de 17h30 à 19h00 |

Le dossier d'inscription ne sera accepté que s'il contient les pièces suivantes:

-  - L'inscription et chèque du montant total du séjour (encaissé en fin de centre)
- La photocopie de la page des vaccins du carnet de santé de votre enfant.
- Les fiches sanitaires, soit téléchargées, soit remplies sur place lors de l'inscription.

La CAF nous demandant l'application de barèmes dégressifs afin de bénéficier de leurs subventions, les familles non imposables auront une réduction de 1 € par jour sur présentation de leur avis de **non imposition avant corrections**, visible au verso, milieu de la 2^{ème} page de l'année précédente. Nos quatre communes participent à hauteur de **9 €** par enfant et par jour, la somme versée par les familles s'élèvera par enfant et par semaine à:

Pour les familles imposables : **45€** et **40 €** pour le second enfant et plus.
Pour les familles non imposables avant corrections : **40 €** et **35 €** pour le second enfant et plus.

Ce forfait est indiqué sur les feuilles d'inscription, par semaine et le tarif est diminué si un jour est férié. Le repas du midi et le goûter sont inclus. Les sorties onéreuses ainsi que les camps ne sont pas obligatoires et sont pris en charge par le Centre à hauteur de 50%.

Tarif pour les hors communes : familles imposables : **90€** et familles non imposables : **85€**

L'accueil des enfants se fait de **8h30 à 9h00** et leur départ **de 17h00 à 17h30**. Une garderie est possible de **7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h**. Inscription auprès de vos délégués communaux.

Le Président, Alfonso LÉONIO